

DECRET N°75-164 du 30 Juillet 1975

portant nomination de Préfet, de Secrétaires  
Généraux de Province et de Chefs de District.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU la loi N°65-20 du 23 juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisa-  
tion générale de l'Administration Publique ;  
VU l'ordonnance N°74-7 du 13 février 1974, portant réorganisation de l'Admi-  
nistration Territoriale ;  
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement  
et les décrets modificatifs subséquents ;  
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés  
à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du  
Gouvernement ;  
VU le décret N°74-26 du 13 février 1974, fixant les attributions et les pré-  
rogatives des préfets et des chefs de district et déterminant les servi-  
ces directement placés sous leur autorité ;  
VU le décret N°74-27 du 13 février 1974, portant limites et dénomination  
des circonscriptions administratives et les décrets modificatifs subsé-  
quents ;  
Sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Le Camarade Gratien Tonakpon CAPO-CHICHI, Professeur Certifié,  
est nommé Préfet de la Province de l'Ouémé.

ARTICLE 2 - Le Camarade Joseph ZOCLI, Administrateur Civil, est nommé Secré-  
taire Général de la Province de l'Ouémé.

ARTICLE 3 - Le Camarade Alphonse BONI, ~~Administrateur Civil~~, est nommé Se-  
crétaire Général de la Province du Zou.

ARTICLE 4 - Le Camarade Boniface AFFOGBOLO, Administrateur Civil, est nommé  
Secrétaire Général de la Province du Borgou.

ARTICLE 5 - La Camarade Rafiatou KARIMOU, Professeur de C.E.S., est nommée  
Chef du District de Houlénou.

ARTICLE 6 - le Camarade Gervais SETTON, Instituteur, est nommé Chef du Dis-  
trict d'Adjohoun.

ARTICLE 9 - L'Adjudant Stéphane AHLIN est nommé Chef du District de Sakété.

ARTICLE 10 - Le Camarade Blaise CODJIA, Infirmier d'Etat, est nommé Chef du District de Pobè.

ARTICLE 11 - Le Camarade Christophe TIKRY, Inspecteur des Douanes, est nommé Chef du District de Kétou.

ARTICLE 12 - Le Camarade Seydou GARBA, Instituteur, est nommé Chef du District de Dangbo.

ARTICLE 13 - Le Camarade Frédéric ASSOGBA AFFO, Administrateur Civil, est nommé Chef du District Urbain de Cotonou I.

ARTICLE 14 - Le Camarade Côme ADJALOHOUN, Agent Technique de Santé, est nommé Chef du District Urbain de Cotonou II.

ARTICLE 15 - Le Camarade Antoine Codjo KPAKPASSOU, Professeur de C.E.S., est nommé Chef du District d'Allada.

ARTICLE 16 - Le Camarade Aliou KEGNIDE, Agent des Services Financiers, est nommé Chef du District d'Athiémé.

ARTICLE 17 - Le Camarade Pierre SEDEGAN, Conducteur des Services Agricoles, est nommé Chef du District de Bopa.

ARTICLE 18 - Le Camarade Bernard TIOMON, Instituteur, est nommé Chef du District de Dogbo.

ARTICLE 19 - Le Camarade Gaston AHO, Agent des Services Judiciaires, est nommé Chef du District d'Aplahoué.

ARTICLE 20 - L'Adjudant-Chef Toussaint ATANHLOUETO est nommé Chef du District de Grand-Popo.

ARTICLE 21 - Le Camarade Abdoul WAHAB ASSOUMA, Secrétaire des Affaires Etrangères, est nommé Chef du District de Klouékammè.

ARTICLE 22 - Le Camarade Emmanuel BANCOLE, Agent de la S.T.I., est nommé Chef du District Urbain d'Abomey.

ARTICLE 23 - Le Camarade Salomon GNADJANON, Instituteur, est nommé Chef du District de Zagnanado.

ARTICLE 24 - Le Camarade Valérien MARIANO, Instituteur, est nommé Chef du District de Bohicon.

ARTICLE 25 - Le Camarade Théophile WOROU, Attaché des Finances, est nommé Chef du District de Dassa-Zoumé.

.../...

ARTICLE 26 - Le Camarade Sévèrin DORO KASSA, Contrôleur du Travail, est nommé Chef du District de Savalou.

ARTICLE 27 - Le Camarade Mouftaou ALIDOU, Inspecteur des Impôts, est nommé Chef du District Urbain de Parakou.

ARTICLE 28 - Le Camarade Côme HOUNDETE, Instituteur, est nommé Chef du District Rural de Parakou.

ARTICLE 29 - Le Camarade Lucien ADJANOHOUN, Officier de Police, est nommé Chef du District de Nikki.

ARTICLE 30 - Le Camarade Stanislas GANDEMEY, Ingénieur Adjoint des Services Agricoles, est nommé Chef du District de Kandi.

ARTICLE 31 - L'Adjudant Hyacinthe ALAVO est nommé Chef du District de Sègbana.

ARTICLE 32 - Le Camarade Abdoulaye BIGA, Géomètre-Adjoint, est nommé Chef du District de Natitingou.

ARTICLE 33 - Le Camarade Nestor HOUBTON, Adjoint Technique de la Statistique, est nommé Chef du District de Kérou.

ARTICLE 34 - Le Camarade Justin ATAKPA, Officier de Police, est nommé Chef du District de Djougou.

ARTICLE 35 - L'Adjudant Pascal GOUNOU KPEROU est nommé Chef du District de Ouaké.

.../...

ARTICLE 36 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 30 Juillet 1975

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Intérieur et  
de la Sécurité par intérim,

Le Ministre des Finances,

Lieutenant de Gendarmerie  
Martin DOHOU AZONHIHO

Intendant Militaire de  
3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 15 CS 6 CNR 10 MIS, ses directions et services 20 -  
autres ministères 12 Provinces et Districts 45 Intéressés 35 SGG 4  
SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 DB-DCF-DC-Solde-IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Ch.9  
Trésor 4 DI 4 DPE au MFPT 4 Cab.Mil. 2 DSN 2 EMAT-EMGN-EMSC 6 JORD 1